

Applicable sur les mandats pris à partir du 1^{er} février 2019

HONORAIRES D'AGENCE

PARTICULIERS

HONORAIRES TRANSACTIONS DE VENTES*

Montant de la transaction	Habitations	Terrains
Jusqu'à 149.999 €	Forfait de 8.000 €	Forfait de 8.000 €
De 150.000 € à 499.999 €	5 %	5 %
Au-delà de 500.000 €	4 %	4 %

HONORAIRES TRANSACTIONS DE LOCATIONS*

A la charge du propriétaire	11 € du mètre carré (dont 8 € du m ² pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3 € du m ² pour l'état des lieux)
A la charge du locataire	11 € du mètre carré (dont 8 € du m ² pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3 € du m ² pour l'état des lieux)

* Les honoraires d'agence s'entendent en TTC et sont calculés sur le prix de vente initial. Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Applicable sur les mandats pris à partir du 1^{er} février 2019

PROFESSIONNELS

HONORAIRES TRANSACTIONS DE VENTES**

Montant de la transaction	Fonds de commerce, locaux, bureaux, atelier / entrepôts, cession de parts sociales ou actions	Droit au bail
Jusqu'à 39.999 €	Forfait de 3.000 €	Forfait de 5.000 €
De 40.000 € à 149.999 €	8 %	8 %
De 150.000 € à 349.999 €	7 %	8 %
Au-delà de 350.000 €	6 %	8 %

HONORAIRES TRANSACTIONS DE LOCATIONS**

Montant du loyer annuel HT	Locaux
Jusqu'à 30.000 €	3 mois de loyers
De 30.001 € à 150.000 €	14 %
De 150.001 € à 300.000 €	12 %
Au-delà de 300.001 €	10 %

** Les honoraires d'agence s'entendent en HT et sont calculés sur le prix de vente initial. Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.



Applicable sur les mandats pris à partir du 1^{er} février 2019

GESTION LOCATIVE

Honoraires particuliers en TTC***

7 % TTC du loyer annuel charges comprises.

5 % TTC du loyer annuel charges comprises à partir de 5 lots.

Honoraires professionnels en HT***

De 1 à 5 biens ou loyer cumulé \leq 50.000 € HT annuel

8 %

De 6 à 10 biens ou loyer cumulé annuel entre 50.001 € HT et 100.000 € HT

7 %

De 11 à 50 biens ou loyer cumulé annuel \geq 100.001 € HT

5 %

*** Les honoraires d'agence sont à la charge du bailleur.